

Je ne peux pas admettre la violence, même contre la violence.

Roger Martin du Gard

n° 374

Juillet-Août 2023



la VOIX
DU
FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



[www.facebook.com/mairie de chartainvilliers](https://www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers)



**BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS
RENDEZ-VOUS LE 2 SEPTEMBRE
POUR LE FEU D'ARTIFICE
SUR L'AIRE DE LOISIRS
À 22H00
NOUS VOUS Y ATTENDONS NOMBREUX.**

CHARTAINVILLIERS

14 Juillet

DÉJEUNER CHAMPÊTRE

Apéritif et déjeuner

RV à 12 heures place du Frou
15 € adultes - 7,50 € enfants

INSCRIPTIONS AVANT LE
7 JUILLET AUPRÈS DE LA MAIRIE

ATTENTION DU FAIT DE CONTRAINTES DE DATES AVEC LA TRÉSORERIE DE MAINTENON NOUS NE POURRONS PLUS ACCEPTER DE RÉSERVATIONS AU-DELÀ DU 9 JUILLET

#MaCommuneJyTiens

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTAINVILLIERS APPORTE TOUT SON SOUTIEN AUX COMMUNES QUI ONT ÉTÉ VICTIMES DES VIOLENCES URBAINES DE CES DERNIERS JOURS. NOTRE PENSÉE VA PARTICULIÈREMENT AUX COMMUNES DE CHARTRES MÉTROPOLE ET DE NOTRE DÉPARTEMENT : LUCE-MAINVILLIERS-LE COUDRAY-DREUX-ANET-VERNOUILLET-ILLIERS-CHATEAUDUN...

NOUS SOUTENONS ÉGALEMENT LES MAIRES QUI ONT SUBI DES MENACES OU PIRE DES ATTEINTES A LEUR PERSONNE ET/OU A LEURS BIENS.

C'EST INADMISSIBLE.

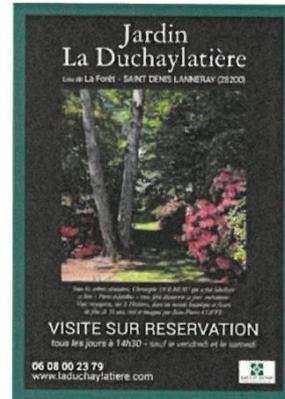
RIEN NE PEUT JUSTIFIER UNE TELLE VIOLENCE.

SORTIE DES CARNUTES VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

« ESCAPADE D'UNE JOURNEE DANS LE PERCHE »

Visite du Château de Montigny-le-Gannelon le matin avec déjeuner
et du Jardin de La Duchaylatière l'après-midi

Programme avec bulletin d'inscription encarté dans ce numéro



POUR VOTRE INFORMATION !

Le CCAS et le Conseil municipal ont décidé d'uniformiser l'âge des seniors à 65 ans pour bénéficier chaque année des prestations offertes par la municipalité : déjeuner-dansant ou sortie touristique, coffrets gourmands de Noël (auparavant réservés aux seniors de 70 ans et +). Cette décision impactant notre budget de manière significative, il a été décidé, à partir de 2023, que les personnes qui participeront au déjeuner ou à la sortie ne bénéficieront pas du colis de Noël. Nous vous remercions de votre compréhension.



Belle affluence pour ce 1^{er} vide-maisons collectif organisé ce dimanche par votre mairie. Chartainvilliers était en mode « village des brocanteurs éphémère » !

Merci aux 30 maisons qui ont ouvert leurs portes aux flâneurs et chineurs, en partageant sens de l'accueil et envie de faire découvrir leur village.

Merci également à Camille et Jérôme « Chez Pépé et Mémé » pour leur belle inauguration et leur BBQ PARTY ouvert à tous, point de ralliement de cette journée favorisée par le beau temps, même si le début de soirée fut ponctué par de soudaines et abondantes pluies orageuses....

CHEZ
PÉPÉ
ET
MÉMÉ
Brocanteur village



FÊTE DE LA SAINT-JEAN



Bonjour à tous,

Le Comité des fêtes tenait à remercier toutes les personnes ayant participé à notre deuxième édition du barbecue de la St Jean le 24 juin 2023.

Cette soirée a été un grand succès grâce à vous, aux bénévoles, aux partenaires, à la Grand ferme et à la commune.

Merci !!

Toutes nos félicitations à la Présidente, aux membres du Comité des Fêtes ainsi qu'aux bénévoles qui ont fait de cette animation un véritable succès, qui a réuni près de 150 personnes.

A l'année prochaine.

BRAVO

INSCRIPTIONS GARDERIE CHARTAINVILLIERS

Les formulaires d'inscription à la garderie périscolaire de Chartainvilliers sont disponibles sur le site des Peps 28 à l'adresse ci-dessous.

<https://www.lespep28.org/accueil-periscolaire-chartres-agglo->

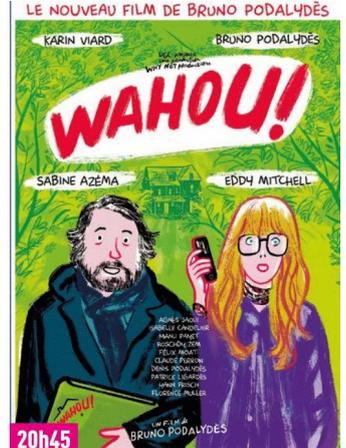
En cas de difficulté vous pourrez contacter la mairie.

i.li Cinémobile

vendredi 21 juillet

MAINTENON

PLACE ARISTIDE BRIAND



CHARTAINVILLIERS
PLACE DU FROU

VIDE GRENIER

03 Septembre **8-18 H**

Inscription obligatoire - modalités au dos

Buvette et Food Truck

Toute participation vaut droit à l'image.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS AU 28 AOUT 2023
ATTESTATION-INSCRIPTION VIDE-GRENIER
Personne(s) physique(s) résidant dans le département / Personne(s) Morale(s)
Date : DIMANCHE 03/09/2023 à Ville : CHARTAINVILLIERS

Nom : Prénom :
Né(e)(s) le : A : Dpt :
Adresse :
CP : Ville :
Tél : Portable :
Email :

Pour les professionnels* :
Je soussigné(e),
Titulaire de la N° de carte professionnelle :
N° du registre du commerce + date :

Pour les particuliers* :
Je soussigné(e),
Titulaire de la pièce d'identité N° :
Délivré le : Par :
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :
- Ne pas être commerçant(e)(s)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal).

Fait à : le : Signature :

* Cocher la catégorie concernée.
Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.

TARIFS

Particulier : 11 € (4 mètres x 2) Professionnel : 15€ (4 mètres x 2)

Ci-joint le règlement de _____ € pour l'emplacement d'une longueur de _____ mètres.

Cocher la case correspondante : Particulier: Professionnel :

Bulletin d'inscription à retourner **dûment complété et signé** sous enveloppe au nom du Comité des fêtes – Vide Grenier Septembre 2023 accompagné du chèque du montant total de l'emplacement à l'ordre du **Comité des fêtes de Chartainvilliers** à la Mairie de Chartainvilliers, 1 Rue de la Mairie 28130 Chartainvilliers.

L'inscription sera prise en compte à réception de votre bulletin d'inscription et de votre règlement.
comite.des.fetes.chartainvilliers@laposte.net
06 48 63 48 03

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers
Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers.